

Formations Chariots & Engins

ENGINS DE CHANTIER

R 372 m

Recyclage 10 ans



Catégorie 2
- Engins de travaux souterrains
- Pelles hydrauliques ≥ 6 t (pneus ou chenilles)
- Engins de fondation ou de forage

Catégorie 4
- Chargeuses $\geq 4,5$ t
- Chargeuses-pelleteuses (Tracto-pelles)

Catégorie 6
- Niveleuses (Graders)

Catégorie 8
- Tombeaux $\geq 4,5$ t (Dumper)
- Décapeuses (Scraper)
- Tracteurs agricoles, épaveuses ≥ 50 ch

Catégorie 10
- Porte-engins
- Porte-chars
- Maintenance
- Essais

Catégorie 1
- Minipelles ≤ 6 t
- Minicompacteurs $\leq 4,5$ t
- Minichargeurs $\leq 4,5$ t
- Tracteurs agricoles ≤ 50 ch
- Moto-basculeurs
- Balayeuses autoportées ≤ 50 ch
- Machines à peindre les lignes



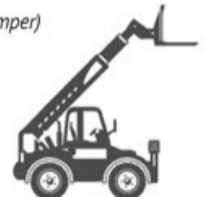
Catégorie 3
- Bouteurs
- Tracteurs à chenilles
- Pipe layers



Catégorie 5
- Raboteuses
- Finisseurs
- Machines à coffrage glissant
- Répanduses à liant
- Gravillonneurs automoteurs
- Fraiseuses
- Trancheuses



Catégorie 7
- Compacteurs $\geq 4,5$ t (Rouleaux)



Catégorie 9
- Chariots élévateurs de chantier ou tout-terrain

CHARIOTS ÉLÉVATEURS

R 389

Recyclage 5 ans



Catégorie 1
Chariots transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol de levée inférieure ou égale à 1 m

Catégorie 2
Chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité $<$ à 6 000 kg

Catégorie 3
Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité \leq à 6 000 kg

Catégorie 4
Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité $>$ à 6 000 kg

Catégorie 5
Chariots élévateurs à mât rétractable

Catégorie 6
Déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (porte-engins), maintenance, démonstration ou essais

Autres équipements soumis à la formation sans délivrance de CACES®
Déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (porte-engins), maintenance, démonstration ou essais

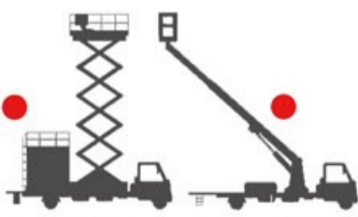
PEMP - Nacelles

Plate-formes Élévatoires Mobiles de Personnels

R 386

Recyclage 5 ans

Groupe A : élévation verticale
Groupe B : élévation multidirectionnelle



Catégorie 1A
Type 1 : la translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport (position repliée)

Catégorie 2A
Type 2 : la translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur châssis

Catégorie 3A
Type 3 : la translation avec la plate-forme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé

GRUES AUXILIAIRES

R 390

Recyclage 5 ans



La grue auxiliaire de chargement est une grue à bras articulé et/ou télescopique sur laquelle il est possible d'adapter différents appareils de levage, disposée sur un véhicule ou une remorque et utilisée pour charger ou décharger le véhicule et le cas échéant positionner la charge.

voir conditions, nous consulter